



Programme d'accompagnement COVID-19

Artistes en résidence

La direction de la culture de la Ville de Neuchâtel, en partenariat avec la Case à Chocs, le Musée d'art et d'histoire et le Muséum d'histoire naturelle, lance un appel auprès des artistes professionnel-le-s, de n'importe quel domaine, pour des résidences entre le 7 décembre et le 31 janvier 2021.

Nous vous offrons :

- un espace de travail/de recherche pendant 5 jours maximum (à la Case à Chocs, au MahN ou au Muséum)
- un soutien technique si nécessaire
- une aide financière forfaitaire

Condition : être un-e artiste professionnel-le ou un collectif d'artistes professionnel-le-s (5 personnes maximum) de Corcelles-Cormondrèche, Valangin, Peseux ou de la ville de Neuchâtel, ou ayant un lien avéré avec ces quatre communes.

L'artiste retenu-e s'engage à utiliser la résidence pendant toute sa durée et à participer à la soirée d'échange/débriefing de début février.

Comment participer : envoyer un simple courriel comprenant :

1. Nom de l'artiste/groupe/collectif
2. Contacts et site internet
3. Description du projet/ de la motivation en quelques lignes (y.c. son impact pour les créations futures de l'artiste/du collectif)
4. Dates (5 jours entre le 7 décembre 2020 et le 31 janvier 2021)
5. Lieu souhaité
6. Soutien technique (son/lumières) souhaité

Le courriel est à envoyer à dcst@ne.ch avec, en objet, la mention : « Candidature – artistes en résidence ».

Délai : dimanche 29 novembre 2020 23:59

Jury : les artistes seront sélectionné-e-s par un jury constitué de représentant-e-s de la direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel.

Contact : Service de la culture de la Ville de Neuchâtel, Faubourg de l'hôpital 4, 032 717 79 05, gaelle.metrailleur@ne.ch